



L'actionnariat salarié en Europe en 2022

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié (FEAS) publie le nouveau "Recensement Economique Annuel de l'Actionnariat Salarié dans les Pays Européens en 2022".

L'actionnariat salarié poursuit sa lente érosion en Europe. C'est ce que montrent tous les indicateurs significatifs. Seuls trois font exception: la part détenue par les salariés, en pourcentages et en capitaux détenus, ainsi que le nombre d'entreprises dotées de plans d'actionnariat salarié.

La part détenue par les salariés a grimpé à 3,26% et 447 milliards d'Euro en 2022, nouveaux chiffres records. **Heureux ceux qui ont pu bénéficier de plans d'actionnariat salarié!** Cependant, les dirigeants exécutifs se taillent la part du lion (1,63% et 224 milliards pour 9.600 personnes), alors que les salariés ordinaires piétinent (1,63% et 223 milliards pour 6,8 millions de salariés). Dès lors le déséquilibre continue à s'accroître entre la part détenue par les dirigeants exécutifs et celle des salariés ordinaires, l'actionnariat salarié démocratique. Dans les sociétés cotées européennes, la part détenue par les dirigeants exécutifs dépasse désormais nettement celle des salariés ordinaires, alors qu'il y a quinze ans encore les dirigeants ne détenaient ensemble que 1,06%, contre 1,60% pour les salariés ordinaires. Un petit groupe de 9.600 dirigeants (quatre en moyenne dans chaque entreprise), détient aujourd'hui davantage que les 34 millions de salariés des grandes entreprises européennes. Plus de 20 millions d'Euro en moyenne pour chaque dirigeant, 33.000 pour chaque actionnaire salarié ordinaire. Dans l'ensemble, la part détenue par les salariés ordinaires se situe aujourd'hui au même niveau qu'il y a quinze ans.

Les grandes entreprises européennes sont toujours plus nombreuses à se doter de plans d'actionnariat salarié. En 2022, 95% des grandes entreprises avaient un actionnariat salarié, 88% organisaient des plans de toutes sortes, tandis que 57% avaient des plans pour tous et 54% des plans de stock options.

Ainsi l'année écoulée a encore une fois confirmé le fait: l'actionnariat salarié est bénéfique pour ceux qui y ont accès, et il est souhaité par les entreprises.

Pourtant, l'actionnariat salarié démocratique a eu son pic en 2011 dans les grandes entreprises européennes et depuis, il ne cesse de se dégrader. Voici les principaux indicateurs de cette dégradation: La part détenue par les salariés ordinaires régresse. Le nombre d'actionnaires salariés est en baisse. C'est le cas dans tous les pays européens (à l'exception notable de la Grande Bretagne). Une diminution apparaît aussi dans le nombre de grandes entreprises où la part détenue par les salariés est significative. En outre, la chute du taux de démocratisation de l'actionnariat salarié est dramatique depuis plus de dix ans. Ainsi se trouve à nouveau confirmé le fait que **l'actionnariat salarié est en danger en Europe. Il est de moins en moins démocratique.**

Le nombre d'actionnaires salariés a une nouvelle fois diminué l'an dernier. Il est plus bas aujourd'hui qu'il y a dix ans. 6,8 millions d'actionnaires salariés sont recensés à présent dans les grandes entreprises. Si l'on y ajoute un million d'actionnaires salariés dans les PME, le nombre total en Europe n'atteint plus que 7,8 millions contre 8,3 millions en 2011. La diminution du nombre des actionnaires salariés touche tous les pays européens, à l'exception de la Grande Bretagne.

La chute du taux de démocratisation de l'actionnariat salarié est dramatique depuis dix ans. Elle a été particulièrement prononcée en France. Ainsi en France, l'emploi a fortement augmenté dans les grandes entreprises, mais le nombre d'actionnaires salariés n'a pas suivi. En proportion du nombre de salariés, celui des actionnaires salariés atteignait 41,5% dans les grandes entreprises cotées françaises en 2010. Il n'est plus que de 32% en 2022, et 19% seulement en Europe. Si le taux de démocratisation avait pu être maintenu, la France devrait compter 3,5 millions d'actionnaires salariés aujourd'hui au lieu des 2,8 millions recensés. Ainsi en terme de démocratisation, la France est en perte de 25% sur dix ans.

Pourquoi cette dégradation? Elle est le signe que les plans d'actionnariat salarié sont de moins en moins efficaces. Les politiques fiscales nationales qui les soutiennent ont atteint leurs limites.

.../...



En effet, promouvoir l'actionnariat salarié démocratique est un choix politique, il s'appuie généralement sur des encouragements fiscaux. Sans soutien, le salarié n'a généralement pas les moyens d'investir financièrement dans son entreprise.

Au contraire, les moyens ne manquent pas aux dirigeants exécutifs. Les politiques publiques de soutien à l'actionnariat salarié, là où elles existent, ont-elles été mal calibrées, détournées à leur profit par les dirigeants? Non, ce n'est pas le cas. En effet on observe que dans les 1,63% détenus par les dirigeants, la part issue de l'exercice de stock options et autres plans d'actionnariat salarié est microscopique, elle ne représente que 0,05%.

Pourquoi les plans et les politiques d'actionnariat salarié sont de moins en moins efficaces dans les grandes entreprises? Parce que ces politiques restent nationales, alors que les salariés des grandes entreprises sont de plus en plus basés en dehors de leur pays de base. C'est le phénomène bien connu de délocalisation des emplois.

Ainsi la part des salariés qui peut bénéficier des avantages des plans et des politiques se réduit de plus en plus. Il y a seize ans dans les grandes entreprises européennes, près d'un salarié sur deux était encore localisé dans le pays de base, là où il pouvait bénéficier des encouragements politiques de son pays. Aujourd'hui ce n'est plus vrai que pour un gros tiers des salariés, les deux autres sont hors pays de base.

Ainsi globalement, les politiques d'actionnariat salarié, parce qu'elles sont restées nationales, ont perdu 30% de leur efficacité en quelques années. C'est ce qui explique pourquoi les efforts législatifs décidés récemment dans plusieurs pays (Loi Pacte en France, multiplication par quatre des incitants fiscaux en Allemagne) n'ont eu aucun impact significatif sur l'actionnariat salarié dans les grandes entreprises.

Ce constat sanctionne **l'échec de l'Europe à promouvoir une politique d'actionnariat salarié démocratique**, tandis qu'au contraire elle s'accommode de l'envolée des dirigeants exécutifs.

Le nouveau Recensement 2022 sera disponible dès le 30 mars sur le site internet de la FEAS <https://www.efesonline.org/>. La publication complète est à [télécharger ici](#).

Notes aux éditeurs:

Pour plus d'information, merci de prendre contact avec Marc Mathieu au +32 492 068 759.

La Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié est une association internationale sans but lucratif. La FEAS est la voix de l'actionnariat salarié en Europe. La FEAS a été fondée en 1998. Elle est l'organisation-coupe qui fédère les actionnaires salariés, les entreprises et toutes les personnes, les syndicats, les experts, les chercheurs et autres intéressés à la promotion du développement de l'actionnariat salarié en Europe.

En partenariat avec:



Le leader européen de la gestion d'actifs



Société de conseil et de gestion spécialisée en actionnariat salarié